

TRIMESTRIEL

N°46 avril 2013

# Pour le VIGNOBLE

Journal de l'Association Nationale des Élus de la Vigne et du Vin (A.N.E.V.)

« Servez-leur du bon vin, ils vous feront de bonnes lois »

Montaigne

Edition Numérique

## POUR L'HONNEUR DU VIN

Vie de l'ANEV	2
Droits de Plantation	
Vie de l'ANEV (Suite) -	3
Dossier : Prix René Renou 2012 Marcillac / Plaimont	4
Dossier : suite	5
LIVRES POUR LE PRINTEMPS	6
Dégustations impromptues Carnet	7
Bèves - sites	8

**QUE LES ELUS DE  
LA VIGNE ET DU  
VIN**

**DEFENDENT**

**TOUS LES JOURS  
CE PATRIMOINE  
IRREMPLACABLE  
DE**

**NOTRE IDENTITE  
FRANCAISE !**

Il y a dans le monde du vin en France des gens qui refusent la fatalité, des gens qui disent tout haut ce que beaucoup pensent tout bas... Ce sont souvent des vignerons, mais pas tout le temps. Aujourd'hui nous voulons remercier, pour tout ce qu'il font, d'abord le groupe de vignerons du Languedoc qui se sont fédérés en association sous le nom « Honneur du Vin » lors de l'agression historique du 17 Février 2009, au cours de laquelle le Vin a été mis en accusation sans vérification aucune de la validité des affirmations scientifiques. Ils ont considéré « qu'il y avait, par dénigrement du produit, atteinte grave à tous les acteurs de la filière, à leur avenir et par conséquent, en ces temps difficiles, mise en danger d'une des toutes premières filières exportatrice de la France ». Depuis cette date, à l'aide de scientifiques et avec opiniâtreté ils traquent toutes les attaques contre le vin et cherchent tous les arguments pour contrecarrer des affirma-

tions qui se révèlent souvent erronées. Ils cherchent également à mettre en exergue les données sur les personnes et les institutions qui combattent le vin et sa culture et à savoir le pourquoi de telles actions. Depuis quelques temps ils fustigent la fameuse enquête qui affirme le chiffre de 49.000 décès dus à l'alcool. « Il est regrettable qu'une grande partie des médias se précipite sur la première étude venue sans en vérifier le sérieux et s'en serve pour créer un véritable traumatisme dans l'opinion apte à générer un véritable effet nocebo » disent-ils. Ils jouent un rôle très important de veille car on voit bien que le but final est de taper sur le vin pour essayer de le taxer encore plus ....Car comme le dit la Journée Vinicole « La France a commencé cette année par les bières en ajoutant 5 centimes de taxe sur chaque verre de 25 cl vendu... Attention, pour 2014 (pour le vin) les choses semblent se préparer et se préciser »

**Aux élus du vin de rester vigilants ! à voir : [www.honneurduvin.com](http://www.honneurduvin.com)**

L'autre personne qui défend bien le vin c'est notre confrère Jacques Dupont qui publie ces jour-ci « **Inviguez-vous !** » un pamphlet dans lequel il fustige « *l'hygiénisme et le prohibitionnisme qui ont engendré une médicalisation de la société* ». Il dénonce le moralisme sournois qui pèse sur notre démocratie, cette capacité à dénigrer ce qui fait l'envie de nos voisins et qui devrait être notre fierté (en plus des bienfaits sur notre balance commerciale) : le vin de France. Face à cette prohibition rampante il préconise que l'éducation, l'apprentissage du goût, et la transmission du savoir à nos enfants soient remis en avant, en un mot tout ce que les Elus de l'ANEV soutiennent et essaient de mettre en pratique dans leurs collectivités et en demandant plus de liberté pour les chaînes TV sur le vin, en essayant de faire la promotion du patrimoine viticole de la France.... **Marc Olivier**

## VIE DE L'ANEV

### DROITS DE PLANTATION

Au Sénat : Le rapport sur « Le Régime des autorisations de plantation de vigne » a été présenté par Roland Courteau, sénateur de l'Aude et co-président de l'ANEV et il l'a fait adopter à l'unanimité le 20 février dernier. Le Sénat a donné une arme supplémentaire de négociation au Gouvernement français pour rappeler aux Instances européennes les exigences de notre pays.

La commission des affaires économiques a examiné le rapport de M. Roland Courteau sur la proposition de résolution européenne sur le régime des autorisations de plantation de vigne. Après avoir adopté les six amendements du rapporteur, elle a adopté à l'unanimité la proposition de résolution dans la rédaction issue de ses travaux ci-après :

Le Sénat, Vu l'article 88-4 de la Constitution, Vu les conclusions du Conseil de l'Union Européenne des 18 et 19 décembre 2012,

- Se félicite des orientations en faveur du maintien d'un encadrement des plantations de vignes pour l'ensemble des États membres de l'Union européenne ayant une production de vin significative, et pour l'ensemble des catégories de vin, sous la forme d'un régime d'autorisation des plantations nouvelles de vignes ;

- Estime que le nouveau régime d'encadrement des plantations de vignes doit constituer un instrument de régulation ayant comme principal objectif l'équilibre de l'offre et de la demande sur les marchés vitivinicoles ;

- Demande que le nouveau dispositif soit instauré de manière pérenne, afin de permettre au secteur viticole de bénéficier d'un cadre réglementaire stable ;

- Plaide pour une entrée en application du nouveau dispositif au 31 décembre 2018 sur l'ensemble du territoire de l'Union européenne pour permettre notamment aux titulaires de droits de plantations de pouvoir les exercer d'ici là ;

- Demande que le taux plafond d'augmentation des surfaces de plantation soit fixé à l'échelle européenne à un niveau raisonnable, qui préserve la viabilité économique des opérateurs, à commencer par les viticulteurs ;

- Estime que le taux annuel final appliqué par chaque État membre doit tenir compte de l'équilibre des marchés viticoles européen, national et régional ;

- Souhaite que la gestion des autorisations laisse une large place aux structures locales.

Cette résolution, salue les avancées en faveur d'un encadrement des plantations de vigne, à rebours de l'option libérale qui avait été retenue jusqu'à présent. Pour autant, la proposition de résolution précise aussi, « que nous sommes au milieu du chemin et vise à rappeler nos exigences quant à la durée du nouveau dispositif, son entrée en application, ainsi que le taux d'augmentation des surfaces de plantation. ».

A la suite de la présentation du rapport le sénateur G. César, sénateur de la Gironde, vice-président de l'ANEV a notamment dit : « *Je félicite notre collègue pour son rapport. Nous avons travaillé ensemble sur ce sujet. Le colloque que nous avons organisé en avril 2011 au Sénat a permis de nouer le contact avec les pays producteurs et de faire ensuite avancer le dossier à l'échelle européenne. La commission des affaires européennes s'est réunie le 20 janvier dernier sur ce texte ; il est donc bien de faire le point un mois plus tard. Les efforts conjugués des sénateurs, des professionnels, des associations et des élus locaux ont permis de faire avancer les choses..... Le délai de six ans actuellement prévu est bien trop court ; il faut davantage de visibilité pour les viticulteurs. Le taux annuel final doit tenir compte de l'état du marché national, mais aussi régional. Laissons à l'État, avec les interprofessions du secteur, le soin de régler ce point.* »

**Jamais homme  
noble ne hait le  
bon vin.**

**( François  
Rabelais dans  
Gargantua)**

### Congrès de la CNAOC 2013

Le co-président de l'ANEV Philippe Martin a représenté l'association au Congrès de la CNAOC qui s'est déroulé à Reims. Ce fut l'occasion, pour Bernard Farges, le président de la CNAOC d'échanger sur le projet de loi sur l'avenir de l'agriculture qui sera discuté au Parlement européen à l'automne et de faire connaître ses propositions. De rappeler aussi la question des droits de plantation et de faire le bilan de la réforme OCM (Organisation commune du marché) vin. Cela va mieux depuis que le Commissaire européen à l'agriculture est revenu sur la dérégulation, mais il reste quelques imperfections dans le texte proposé. Il faut voir la version finale, mais c'est la fin d'un combat unique, qui aura vu la filière des producteurs de vins être le seul métier à avoir pu infléchir une décision européenne. « *Nous sommes sur la bonne voie, puisque tout le monde, y compris la Commission européenne, reconnaît la nécessité absolue de réguler toutes les plantations.* » avançait Bernard Farges.

## VIE DE L'ANEV (suite)



### 20° FESTIVAL OENOVIDEO A CARCASSONNE

C'est au cœur du vignoble du Cru Minervois, dans la cité médiévale de Carcassonne, que le Festival International de films et de photographies sur la vigne et le vin Œnovideo fête ses 20 printemps! Sur l'invitation du Syndicat du Cru Minervois, cet accueil exceptionnel lancera l'édition de Printemps des Grands Chemins en Minervois. Partenaire officiel du Festival Œnovideo, Les Grands Chemins en Minervois vous permettent d'allier la découverte de la région à la passion pour le cinéma et la photographie à travers une programmation culturelle riche et variée. Vous découvrirez également un aménagement exceptionnel des lieux d'accueil, réalisé par les artistes plasticiens de l'Association. Ainsi, dans la Tour du Trésau, magnifique salle voûtée, une sélection des 100 meilleures photographies sur le thème "Déguster et fêter le vin sur les 5 continents : les mille et une façon de découvrir et boire le vin!" pourront être dévoilées dans le cadre de la 8ème édition de l'Exposition Internationale de photographies sur la vigne et le vin : Terroirs d'Images.

A cette occasion l'Association Nationale des Elus de la Vigne et du Vin et la société Adelphe reconduiront le prix spécifique créé il y a dix ans.

**Le Trophée cep d'Or Partenaire : Meilleure Action d'Intérêt Général - Partenaires : ADELPHÉ/ANEV**



Le prix récompense « *le film qui aura le mieux mis en valeur le travail des collectivités locales & territoriales et de leurs élus sur le vignoble (protection des terroirs, gestion des effluents, protection de l'eau et des sources, recyclage des emballages, aides à l'installation ou à la sauvegarde de toutes les activités liées à la vigne et au vin) pour le développement durable* ». La cérémonie officielle de remise des Prix aura lieu le Vendredi 27 septembre 2013 au Palais du Luxembourg (Sénat) à Paris.



Photo. : le trophée ADELPHÉ/ANEV qui récompense le prix Œnovideo Cep d'Or Partenaire

Vente aux enchères de 3500 bouteilles issues de la cave de Dijon

150.000 euros récoltés au profit du Centre d'action sociale de la ville ! La première vente aux enchères de bouteilles issues de la cave de la ville de Dijon a remporté un véritable succès en janvier dernier : les 3500 crus proposés ont permis de récolter près de 150 000 euros. Environ 400 personnes, des particuliers venus du monde entier et des professionnels de la restauration, avaient fait le déplacement pour assister à la vente. Alors que certains amateurs ont pu s'offrir une douzaine de bouteilles de vin blanc pour 260 euros par exemple, le prix de certains précieux lots se sont envolés : une caisse de 12 pièces de Batard-Montrachet de Pierre Morey de 1991, annoncée à 720 € est partie à 1400 €. Le lot le plus attendu, une bouteille de Vosne-Romanée Cros Parantoux 1er cru d'Henri Mayer, estimée à 1000 €, a été vendue à 4800 €. Comme promis par son sénateur-maire, François Rebsamen, le produit de cette vente aux enchères, qui avait un objectif solidaire, sera reversé au Centre communal d'action sociale.



Secrétariat de l'ANEV -  
**ANEV — Mairie de Domazan**  
 Avenue des Miougraniers -  
 30390 DOMAZAN  
 Tel : 04.66.57.03.28  
 Fax : 04.66.57.09.74  
 mairie-domazan@wanadoo.fr



## DOSSIER

## PRIX RENE RENOUE : MARCIAC / PLAIMONT PRODUCTEURS

### PRIX RENE RENOUE 2012 : La Commune de Marciac (Gers) récompensée

L'Association Nationale des Elus de la Vigne et du Vin\* (ANEV) et la Fédération Internationale des Journalistes et Ecrivains du Vin & des Spiritueux (FIJEV) ont créé il y a 5 ans le Prix René RENOUE. Ce prix est appelé René Renou en hommage au vigneron et ancien président du Comité Vins de l'INAO (1952-2006). Il récompense la collectivité « ayant le mieux œuvré, au cours de l'année écoulée pour la défense et la promotion du patrimoine culturel lié à la viticulture ».

Le Lauréat 2012 a été la Commune de MARCIAC dans le Gers.

Le trophée qui récompense le gagnant (sculpture en verre de Frédéric Morin de Saillans dans la Drôme) a été remis ce samedi 23 mars 2013 au maire de Marciac Jean-Louis Guilhaumon, vice-président du Conseil Régional Midi Pyrénées par Roland Courteau coprésident de l'ANEV et sénateur de l'Aude en présence de nombreux élus et vignerons parmi lesquels le conseil général de Marciac, Francis Daguzan, Marie-Hélène Fabre, députée de l'Aude et vice-présidente de l'ANEV, le président des Vignerons de Plaimont, J. Bouielh.



Dans son discours le coprésident de l'ANEV a félicité les élus de Marciac – et leur maire – pour avoir su défendre et promouvoir le patrimoine important de leur région (cépages, appellation, paysages) en associant le festival Jazz in Marciac aux vignerons de Plaimont et vice-versa.

**La Fijev était représentée par Marc Olivier, directeur honoraire de l'ANEV et les partenaires par André Deyrieux (winetourisminfrance.com).**

Photos : 1 Jean-Louis Guilhaumon, Roland Courteau et Marc Olivier remettent le prix – 2 (de g à d) Francis Daguzan, Marie-Hélène Fabre, Jean-Louis Guilhaumon, Roland Courteau, Marc Olivier, André Deyrieux et Joël Bouielh  
3—Ville de Marciac — La boutique officielle du festival de Jazz.



### MARCIAC

Le village de Marciac dans le Gers est petite commune de près de 1300 habitants. Elle accueille depuis 35 ans, chaque été les plus grands noms du jazz. L'aventure « Jazz in Marciac » est née sous l'impulsion de Jean-Louis Guilhaumon, son maire actuel, qui, entouré de quelques bénévoles, a organisé en 1978, une série de concerts pendant deux ou trois jours...



Aujourd'hui, le Festival s'étend sur 15 jours, accueille les plus grands artistes et reçoit près de 200.000 visiteurs venus des quatre coins du monde. Devenu capitale du Jazz en France, ce Grand Site de Midi-Pyrénées est également la porte d'entrée géographique de l'appellation SAINT MONT.





Photo : remise de la bouteille de Bonnezeaux (Domaine R.Renou) au président de Plaimont Producteurs .

Les vigneron de Plaimont Producteurs, acteur majeur du Sud-Ouest, sont associés depuis l'origine à cet événement incontournable de leur région, d'une envergure devenue internationale. Le Prix est à double détente puisque les partenaires Vin ont souhaité récompenser un journaliste, auteur d'un bel article sur le Lauréat de l'année. Le lauréat 2012 est donc le journaliste Bruno Pfeiffer spécialiste de Jazz notamment sur le site Libération.fr pour un article intitulé : « Sax Colossus à Marciac , cuvée canon ».

### PRIX 2013

Les responsables du Prix ont profité aussi de cette soirée pour lancer officiellement le Prix René Renou 2013 dont les inscriptions seront prises jusqu'au 30 juin et dont la proclamation du lauréat aura lieu comme tous les deux ans au Vit'eff à Epernay vers le 16 octobre.

### Dossier (suite)

#### PLAIMONT PRODUCTEURS

En 1979 les trois caves de Plaisance, Aignan et Saint Mont dans le Gers

unissent leurs forces... et leurs initiales (PL pour Plaisance, AI pour Aignan et MONT pour Saint Mont) pour créer un groupement de Caves, devenu Plaimont Producteurs, à Saint-Mont dans le Gers. En 1999, les caves de Crouseilles (produisant les appellations Madiran, Pacherenc du Vic-Bilh et Béarn) et de Condom (Côtes de Gascogne et Condomois) les rejoignent. Depuis cette date, Plaimont Producteurs est devenu une référence de vignerons décidés à organiser , à recevoir, à communiquer et à produire vers toujours plus d'excellence.

Producteurs Plaimont produit les principales appellations du piémont pyrénéen, essentiellement les AOC Saint Mont, Madiran et Pacherenc du Vic-Bilh ainsi que les IGP Côtes de Gascogne, Gers et Côtes de Gascogne Condomois.

#### Manifestations

Toute l'année le territoire est animées par des manifestations aussi originales que réussies grâce à l'implication permanente des vignerons.



Photo (M.O): Vignoble en Fête à Bassoues –Village de l'Appellation Saint-Mont.

L'assemblage du Faîte en janvier . Ce vin icône de l'appellation SAINT MONT, est assemblé chaque année par les grands noms du vin et de la gastronomie. L'assemblage de nouveaux millésimes de ce grand cru, vinifié en édition limitée permet la production de seulement 20 000 bouteilles pour le Faîte rouge et 10 000 bouteilles pour le Faîte blanc.

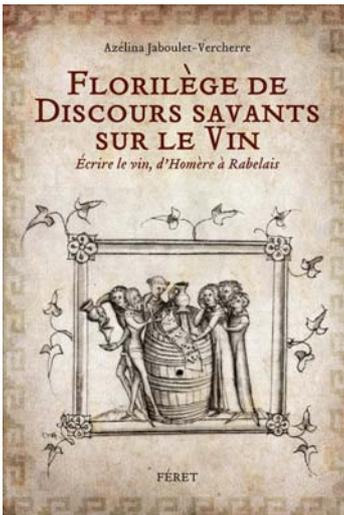
Saint-Mont - Vignoble en fête en mars. Durant trois jours, dix villages de l'appellation s'animent au rythme de découvertes gourmandes et de dégustations des grands vins de SAINT MONT. Les vendanges de la Saint-Sylvestre, le 31 décembre, les vignerons de Plaimont Producteurs organisent un réveillon insolite qui célèbre la dernière vendange de l'année. Elle donne une cuvée confidentielle, une pépite gourmande de cette appellation du Sud-Ouest, « le Pacherenc de la Saint-Sylvestre ».



### UNE VIGNE CLASSEE MONUMENT HISTORIQUE

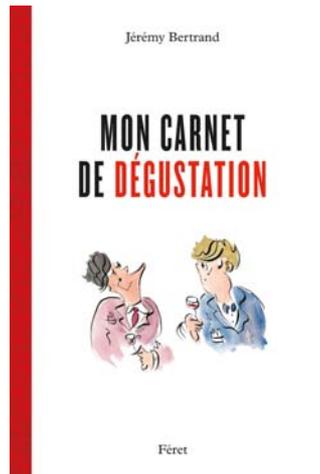
C'est une première en France ! La commission régionale du patrimoine et des sites (CRPS) de Midi-Pyrénées a inscrit en 2012 au titre des monuments historiques, l'une des plus vieilles vignes de France. Située à Sarragachies dans le Gers, au cœur de l'Appellation Saint Mont, cette parcelle de vigne unique de 20 ares, rassemble plusieurs caractéristiques exceptionnelles qui ont amené à ce classement. Agée de près de 200 ans, c'est la nature remarquable de son sol, particulièrement sableux, qui lui a permis de résister au phylloxera, maladie qui a décimé le vignoble à la fin du 19<sup>o</sup>s. Les vignerons propriétaires de cette parcelle ont depuis des générations, protégé cette vigne avec passion , perpétuant des méthodes culturelles ancestrales aujourd'hui disparues (plantation en pieds doubles disposés en carré). Témoin de la biodiversité du Pays , cette vigne recèle une vingtaine de cépages différents, dont 7 non identifiés à ce jour, (photo ci-contre) comme l'attestent les travaux de J-M. Boursiquot, T.Lacombe, et O. Yobrégat, experts mondialement reconnus. Enfin ce classement, est l'aboutissement d'un engagement de longue date de Plaimont Producteurs, et de leur volonté de préserver un Patrimoine végétal unique, garant de la typicité et de l'avenir des appellations du Piémont Pyrénéen.

## LIVRES DU PRINTEMPS



**Florilège de Discours savants sur le Vin** - Azéline Jaboulet-Vercherre est professeur assistant à l'École hôtelière de Lausanne. Historienne spécialiste de l'histoire du vin, elle est titulaire d'un doctorat à l'université de Yale (USA). Sa thèse a centré ses investigations sur la littérature médicale et la philosophie naturelle du XIIe au XVe siècle. En dehors de ses études historiques, l'auteur a développé son sens critique grâce à une formation pluridisciplinaire en histoire de l'art et littérature anglo-saxonne. Traversant l'Histoire et les cultures, la littérature, qu'elle soit médicale, philosophique, bachique, exégétique ou agronomique, n'a jamais oublié le vin, ni dans ses envolées lyriques, ni dans ses traités les plus sérieux. Cet ouvrage comporte une série de textes originaux restitués dans leur contexte historique et analysés pour mettre en avant l'importance que leurs acteurs accordaient au vin. Ces passages sur le vin reflètent la philosophie de chaque auteur. Le vin devient ainsi un prisme d'étude d'histoire intellectuelle

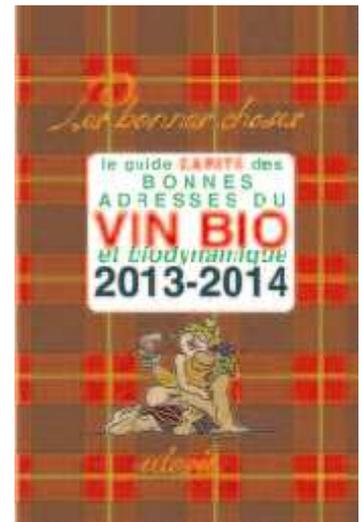
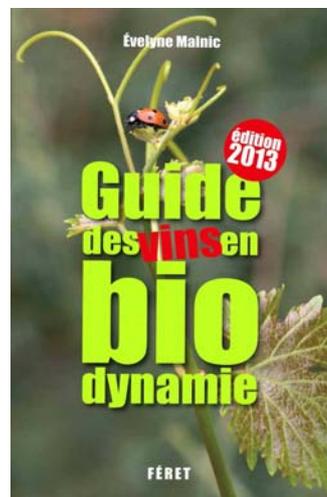
et culturelle. Un livre pour tous les amoureux de la littérature et du vin, pour découvrir les lettres de noblesses de cette divine boisson. Editions Féret - 16 x 24 cm - 264 pages - 39,60 euro



**Mon Carnet de Dégustation** - Né à Bordeaux en 1987, Jérémy Bertrand est un amateur de vin, un vrai. Le vin est une passion familiale et il a appris à le déguster, à le connaître simplement lors de repas conviviaux. Le Livre est un petit carnet fait pour tous les amateurs de dégustations qui oublient trop vite les vins qu'ils ont aimés ! Ouvrage d'initiation, drôle et ludique, il permettra à son détenteur de développer et connaître son propre goût. Plus d'une centaine de pages n'attendent que d'être remplies selon la « date de la descente », le « chez qui qu'on était », ou encore les « soûlards qui m'accompagnent » et, plus sérieusement, par les notes personnelles que vous donnez au vin selon sa robe, son bouquet, sa bouche et son évolution. Un lexique termine le carnet pour vous aider à poser les bons mots sur votre ressenti. Dégustez et vivez les vins sans complexes ! Editions Féret - 12 x 18 cm - 144 pages- 9,40 euro

### Guide des vins en Biodynamie.

Créatrice du site [www.plusbellelavignebio.com](http://www.plusbellelavignebio.com), Évelyne Malnic est journaliste et auteur de nombreux ouvrages. Elle suit et commente les vins bio depuis des nombreuses années. La biodynamie représente une avant-garde de la viticulture française. Ce n'est donc pas un hasard si certains des plus prestigieux domaines français ont adopté depuis des années ce mode culturel. Mode de culture mais également philosophie et vision du monde, la présentation des domaines est l'occasion de découvrir l'engagement des vigneron qui la pratiquent. Écoutez-les, ils nous confient leur amour de la terre, de leurs vignes, le respect de leur terroir, de l'environnement et de l'équilibre de la nature. Ce n'est donc pas un guide de plus mais un guide unique qui vous est proposé. Cette deuxième édition complète à merveille la première. Editions Féret - 16 x 24 cm -288 pages- 19,50 euro



**GUIDE Les Bonnes adresses du Vin Bio** - La quinzième édition de la référence du vin bio qui paraît depuis 29 ans. Plus qu'un guide, mieux qu'un guide : au cours de ce tour de France Jean-Marc Carité (qui publie ses bonnes adresses tous les deux ans depuis 1984) avec sa fille Lilas (qui prend le relais) vous conduisent à la découverte de ces vigneron qui prennent soin autant de la santé de leurs terres que de celle des amateurs de bonnes choses. Cette quinzième et nouvelle édition bénéficie d'une actualisation complète et d'une importante mise à jour. 48 nouveaux vigneron y font leur entrée (448 en tout), près de 2000 vins ont été dégustés (600 retenus). Elle présente une sélection de vins sans sulfites ajoutés, de vins de pays français, d'apéritifs, d'alcools, ainsi que de vins italiens et espagnols. Seul guide à donner les doses de sulfites ajoutés, la qualité des levures et des vendanges, il informe des possibilités d'oeno-écotourisme pour vos déplacements et vacances. De plus, l'état des lieux publié en présentation répond à toutes vos questions sur la réalité du vin bio. Ces adresses, références et commentaires de dégustations vous emmènent à coup sûr chez les producteurs les plus scrupuleux, y chercher les vins les plus sincères à des surprenants rapports qualité-prix. 256 pages- 14€ -

## DEGUSTATIONS IMPROMPTUES.....

*Il est bien entendu que cette page est exempte de toute publicité et que nos dégustateurs et correspondants ont toute latitude pour retenir ou non une cuvée, un produit, un accessoire ..... M. Olivier*

### AOC SAINT-MONT « VIGNES PREPHYLOXERIQUES » 2011

Encépagement : Tannat – Pinenc sur 48 ares -Terroir drainant composé de sables fauves sur une profondeur de 2 mètres. Sous-sol argilo-calcaire. Particularité : date de 1871. Chacun des ceps de vigne est un individu, non cloné, planté directement en « franc de pied » comme c'était l'usage avant l'apparition du phylloxéra. La parcelle a été parfaitement entretenue en termes de densité, par du marcottage. Quelques pieds ont été complantés dans les années 60 et le renouvellement se fait toujours par marcottage aujourd'hui. Cette cuvée rare, à la robe violine, s'ouvre sur un nez expressif de pivoine et de mûre sauvage, soutenu par un boisé discret. L'attaque de bouche, riche et charnue, se développe élégamment sur des arômes de petits fruits noirs acidulés et de figue fraîche. C'est sur la finale aérienne et tendue que s'exprime toute l'énergie de ces vignes de Tannat plus que centenaires. Ce vin d'exception a sans doute un potentiel de garde de plus de vingt ans. Prix : 55 euros env.par souscription auprès de Plaimont Producteurs.



### AOP CÔTES DU RHÔNE –L'R osé -2012 .

Ce rosé est distribué par la maison Louis Mousset, filiale à 100% de l'Union des Vignerons des Côtes du Rhône à Tulette. Ce vin rosé se distingue de ses autres congénères par des caractéristiques et des particularités qui en feront l'un des chouchous de l'été. C'est un Côtes du Rhône rosé AOP, issu d'une cuvée spéciale élaborée par la cave de Rochegude (70% de Grenache, 20% de Cinsault et 10% de Syrah). De couleur pétale de rose il possède un bouquet de bonbon anglais, fraise, malabar. En bouche la fraîcheur et la vivacité le disputent à la rondeur avec un joli équilibre accompagné de notes acidulées. Enfin pour que l'extérieur soit une invite à la dégustation, l'étiquette du R osé a été conçue pour être olfactive et délivre avant l'ouverture de la bouteille les arômes que le gourmet va découvrir. C'était un challenge innovant car le consommateur doit les retrouver instantanément.. comme lors de l'ouverture d'un flacon de parfum. La dégustation se déroule donc en 3 temps : 1- frottez l'étiquette 2-sentez et découvrez l'arôme 3-enfin dégustez. Prix : 4/5 euros - Carrefour de proximité & sur le site « Cellier des Dauphins » .



### "Le 4ème Prix de l'Œnotouriste de l'Année a été remis lors du Salon des Vins de Loire.

Créé par le magazine de l'œnotourisme Winetourismfrance.com, il a été décerné à l'Association « Côté Châteaux ». Cette association regroupe trois châteaux de Loire-Atlantique producteurs de vins et lieux d'accueil et de vie touristique : le Château de Goulaine (Haute-Goulaine - [www.chateaugoulaine.fr](http://www.chateaugoulaine.fr)), le Château de la Cassemichère (La Chapelle Heulin - [www.chateaucassemichere.com](http://www.chateaucassemichere.com)), le Château de l'Oiselinière (Gorges - [www.chateau-de-l-oiseliniere.com](http://www.chateau-de-l-oiseliniere.com)). Le Prix de l'Œnotouriste de l'Année distingue chaque année les initiatives œnotouristiques permettant la mise en valeur des riches aspects des patrimoines viticulteraux français. La distinction a été décernée en



2009 à Lincoln Siliakus, journaliste australien, qui a parcouru la route des vignobles de Chablis à Sablet sur un authentique Solex. En 2010, la distinction a été remise à Claude Gilois et Ricardo Uztarroz, auteurs de « Tour du monde épicurien des vins insolites ». En 2011, le Prix a été décerné à Yves Paquier, citoyen suisse, dégustateur, ambassadeur actif et engagé de la Route des Vins du Mont-Blanc." photo : André Deyrieux ([Winetourismfrance.com](http://Winetourismfrance.com)), les lauréats du Prix de l'Œnotouriste de l'Année, et Claude Seyse, vice-présidente du CG de Loire-Atlantique chargée du développement touristique

## CARNET

**Bruno KESSLER nouveau président de l'ANIVIN**



A l'issue du vote qui s'est tenu lors de l'Assemblée Générale de l'Anivin de France du 16 avril, Bruno Kessler, représentant de l'UMVIN, a été élu président de l'Association Nationale Interprofessionnelle des Vins de France. Diplômé en Œnologie à l'Université de Reims, Bruno Kessler ( 50 ans ) est aujourd'hui directeur associé de Grand Sud Vins, filiale du groupe Bernard Taillan. Bruno Kessler succède à René Moréno, issu de la viticulture. Ce vote d'alternance par les membres de l'ANIVIN prouve la dynamique positive de travail des deux grandes familles du monde du vin.

### Nécrologie

Jean Vialade nous a quitté à l'âge de 86 ans. Militant viticole de la première heure, porte parole du CAV après les événements de Montredon (1976). Membre du mouvement Volem Viure al País il avait défendu l'identité régionale et la lutte contre une mondialisation écrasante. Président de la cave de Ribaute, précurseur de l'agriculture raisonnée puis biologique, défenseur des circuits courts aussi bien que des cépages diversifiés ( macabeu, grenache) il était de tous les combats. Il était membre de la Confédération paysanne. A Juliette son épouse toujours à ses côtés, ses enfants et toute sa famille nous adressons nos sincères condoléances.

## EDITE PAR ...

ANEV

contact@elusduvin.org

Directeur de la

Publication - Max Feschet

ISSN : 1628-7169

Composition - Montage :

APUAP-84600 Valréas

apuap@aliceadsl.fr

Ont participé à ce numéro :

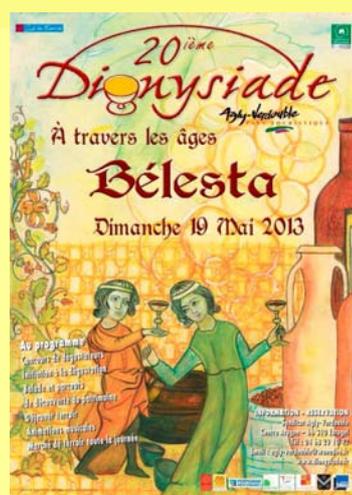
Marc Olivier - André

Deyrieux - Nicolas Olivier

Numéro 46 - avril 2013



## SITES

Le site des Editions FERET : [www.editions-feret.fr](http://www.editions-feret.fr)Le site des Editions UTOVIE : [www.utovie.com](http://www.utovie.com)Le site d'ADELPHE : [www.adelph-recyclage.com](http://www.adelph-recyclage.com)Le site sur le Tourisme vitivinicole : [www.winetourisminfrance.com](http://www.winetourisminfrance.com)Le site de la FIJEV : [www.fijev.org](http://www.fijev.org)RETROUVEZ-NOUS SUR LE  
WEB :[WWW.ELUSDUVIN.ORG](http://WWW.ELUSDUVIN.ORG)

Les acteurs locaux du Pays Touristique Agly-Verdoble ont décidé de mettre en place une « route des vins » basée sur une relation à la fois d'émulation et de partenariat entre chacune des caves. Les Dionysiades sont le point d'orgue culturel de cette route des vins et le support médiatique de sa promotion. Depuis 20 ans, la Dionysiade a lieu chaque année au mois de mai, dans un village différent du territoire Agly-Verdoble. La Dionysiade rassemble les passionnés de vin, de terroir et de patrimoine et associe l'ensemble des producteurs de l'Agly. Cet événement promotionnel labellisé Vignobles&Découvertes propose des découvertes gustatives, une mise en valeur du patrimoine viticole et naturel ! [www.dionysiade.fr](http://www.dionysiade.fr)

*Brèves...Brèves...Brèves...*

**Un été festif chez les Vignerons des Terres Secrètes** - Spécialistes des vins du Mâconnais et de ses hauts lieux, les Vignerons des Terres Secrètes proposent de belles rencontres estivales pour les amateurs de l'art de vivre viticole. Au programme : la soirée dans les vignes Secret'Jazz® le 15 juin et une nouvelle Marche Dégustation au crépuscule le samedi 20 juillet ! Afin de célébrer l'arrivée de l'été, et d'allier amour des vins mâconnais et du Jazz, les Vignerons des Terres Secrètes organisent la 6ème édition de Secret'Jazz®. Cette soirée spéciale organisée au Chai de Prissé, au cœur des vignes de la Bourgogne du Sud, et permettra d'apprécier la douceur d'une soirée estivale en plein air, en dégustant vins et musique jazzy. Cette année, deux groupes, Trio Amarante et Mazalda assureront l'ambiance chaleureuse et sympathique, digne des meilleurs clubs de Jazz !

**Exposition au Musée du Vin de Paris** - Du 3 juin au 6 juillet 2013, la deuxième exposition d'art contemporain sera présentée aux visiteurs du Musée du Vin de Paris, dans ses 3 magnifiques salles voûtées. Le succès de la première exposition l'an dernier a donné envie au Musée du Vin de recommencer cette année à prêter ses murs à Sylvie Hauser pour réaliser une exposition d'art contemporain sur le thème « Les artistes et le vin ». Ce sont 5 artistes qui viennent de France d'Espagne et de Montréal... qui ont été choisis pour présenter leurs œuvres créées tout spécialement pour le Musée du Vin : Auréa Bellera (technique mixte), Brigitte Camus (peinture), Pierre Cornudet (technique mixte), Nathalie Dumontier (peinture), et Elisabeth Poiret (technique mixte)- 5 square Charles Dickens - 75016 PARIS

**Un bio carburant très efficace ED95** - L'analyse de cycle de vie du carburant ED95, contenant 95 % de bioéthanol produit à partir de marc de raisin, a été menée pour mieux connaître son impact environnemental et constater de façon précise le bénéfice de ce carburant renouvelable. L'indicateur de changement climatique révèle une réduction de plus de 85 % des émissions de gaz à effet de serre grâce à l'ED95 en comparaison du diesel. Lors de la carburation, les deux carburants émettent du CO2 d'origines différentes. Pour l'ED95, ce CO2 est dit « biogénique », c'est-à-dire issu du végétal et n'est pas comptabilisé dans l'indicateur de changement climatique, alors que pour le diesel fossile, le CO2 est d'origine fossile et est comptabilisé. Le bioéthanol, qui représente 95 % de l'ED95, est développé par la société coopérative Raisinor France à partir de marc de raisin. Ces déchets issus de la production du vin ne trouvent de valorisation que dans la production de bioéthanol et ne concurrencent donc pas les productions alimentaires. Le potentiel de production est de l'ordre de 40 millions de litres d'éthanol par an. L'engagement de Scania est reconnu internationalement. Scania est le seul constructeur au monde à fournir des véhicules adaptés à tous les carburants renouvelables : bioéthanol, biogaz et biodiesel. La technologie ED95 développée par Scania équipe déjà plus de 600 bus en Suède et 900 dans le monde, depuis plus de 20 ans. Scania est prêt à proposer cette solution sur le marché français.